

plan urbanisme construction architecture

PUCA

Appel à propositions de recherche

18 octobre 2013

La ville ordinaire et la métropolisation

Date de remise des projets : **25 novembre 2013 à 12h**

Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie

DGALN – Plan urbanisme construction architecture – 01 40 81 24 72
La Grande Arche, paroi sud 92055 La Défense cedex

18 octobre 2013

Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie
DGALN – Plan urbanisme construction architecture
La Grande Arche, paroi sud 92055 La Défense cedex

Responsable de la consultation

Marie-Flore Mattei : 01 40 81 63 70
marie-flore.mattei@developpement-durable.gouv.fr

Secrétariat administratif :
Thierry Achard : 01 40 81 73 09
thierry.achard@developpement-durable.gouv.fr

<p>Calendrier Lancement de la consultation : 18 octobre 2013 Limite de dépôt des propositions : 25 novembre 2013 à 12h</p>

La ville ordinaire et la métropolisation

L'espace urbain aujourd'hui recouvre des territoires plus ou moins vastes au sein desquels se déploient les différentes activités : domestiques, économiques, de loisir... Cet urbain du XXI^e siècle est caractérisé par son caractère discontinu, distendu, hétérogène, multipolarisé. Il ne se limite plus à la seule ville centre et à ses banlieues. Des territoires dits périurbains, des bois, des friches, des aéroports, des zones d'activité, des espaces agricoles, des villages, des bourgs... le constituent. Bâti et non bâti, plein et vide s'entremêlent.

De profondes mutations ont opéré, affectant les formes spatiales, les modes de vie et le fonctionnement même de la ville.

La lecture de l'urbain n'est pas directe. La ville jusqu'au milieu du siècle passé, en France comme dans l'ensemble des pays européens, était lisible en termes fonctionnels et morphologiques. Des catégories que l'on pouvait associer en couples d'opposition tels que ville/campagne, centre/périphérie... permettaient de l'analyser et de la décrypter. Aujourd'hui ce n'est plus le cas, la métropolisation a bouleversé cet ordre, obligeant à reconsidérer ce cadre d'analyse. Nous entendons par métropolisation l'ensemble des processus qui affectent le fonctionnement urbain et qui, sous l'impact de la mondialisation, s'appliquent de manière intense dans les métropoles mondiales et dont les caractéristiques principales se répercutent jusque dans les plus petites villes¹.

Or, les discours politiques et urbanistiques qui portent sur la mondialisation et le processus de métropolisation qui lui est directement lié s'attachent :

– soit à analyser les catégories sociales qui en apparaissent les plus motrices, à savoir les cadres supérieurs internationalisés et les divers acteurs liés à l'économie de la connaissance, ainsi que les fragments d'espace où se déploient leurs pratiques : clusters, ville centre, quartiers d'affaires.

– soit à en décrire les méfaits et les dysfonctionnements, en se penchant alors tant sur les « oubliés de la mondialisation », que sur le périurbain.

laissant penser que les autres territoires et leurs habitants ne sont affectés que de manière secondaire dans le processus.

Nous aimerions dans cet appel à projets nous pencher sur la ville ordinaire² et nous consacrer aux individus et aux portions d'espace souvent impensés dans les travaux sur l'urbain, postulant en effet que, malgré leur faible visibilité, ils jouent également un rôle, non négligeable, dans la métropolisation.

¹ En cela nous nous situons dans le sillage de ce que François Ascher avait appelé la « métropolisation »

² Ce que nous entendons par « ville ordinaire », c'est l'espace urbain fabriqué hors des opérations d'urbanisme.

De plus, nous plaçant dans la continuité de l'appel d'offres *Du périurbain à l'urbain*³, nous pensons que c'est par une attention particulière portée à la périphérie (au sens social et spatial du terme) que l'on arrivera à une intelligibilité des nouvelles réalités urbaines.

Pour caractériser l'urbain métropolisé⁴, nous proposons de cibler deux situations qui, bien que souvent décriées, non seulement sont pleinement urbaines mais contribuent à « faire » l'urbain contemporain : le diffus et les « quartiers tremplins⁵ », afin de montrer que, dans le processus de métropolisation, elles en sont la traduction spatiale et sont indispensables à son fonctionnement.

³ http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/consultations/AO_Perurbain_2011.pdf

⁴ Nous empruntons cette expression à Michel Lussault

⁵ Cf. Doug Saunders.

Les quartiers « tremplins »

Nonobstant les problèmes qu'ils peuvent poser, surexploitation de la main d'œuvre, conditions de logements indignes, notamment, les espaces tremplins ou de transition, compris à l'intérieur des villes, dans les faubourgs ou à leur périphérie proche, participent également de la métropolisation, ils n'en sont pas qu'un signe de dysfonctionnement. À l'instar des espaces d'urbanisation diffuse, les quartiers tremplins sont adaptables et offrent des opportunités à des populations, souvent démunies : accès à la ville centre et à ses opportunités, possibilité d'exercer une activité économique, logement bon marché, constitution de réseaux de solidarité... Ils remplissent des fonctions particulières d'intégration à l'urbain mondialisé. Comment, par les emplois peu qualifiés exercés par leurs habitants, réservoir de main d'œuvre, sont-ils indispensables au fonctionnement métropolitain ? Comment les services proposés par certains d'entre eux permettent à toute une fraction de la population de vivre (survivre), participant ainsi à l'économie générale ? Comment ces territoires jouent-ils leur partition dans le concert de la métropolisation ? Comment ces quartiers tremplins ne sont pas que de simples « verrues » de la ville mais sont-ils constitutifs de l'urbain ? Quelles nouvelles pratiques urbaines s'y développent, s'y expérimentent ?

Le diffus

Une multiplicité de décisions individuelles

Ce qui « fait » la ville résulte certes, de volonté politique, d'opérations d'urbanisme (ZAC, lotissements, grands projets..) mais surtout de décisions privées. En effet, les constructions neuves se réalisent pour près des deux tiers hors d'opération d'urbanisme ; les maisons individuelles représentant 60% de l'ensemble. De plus, depuis 2008, en grande partie en raison de la crise, les trois-quarts de ces dernières se réalisent hors lotissement, donc en diffus. L'explication majeure en est qu'elles restent le produit le moins cher et le plus facilement accessible aux primo-accédants et aux populations à revenus modestes. À cette contrainte financière s'ajoute l'aspiration des ménages à bénéficier d'une surface habitable plus grande et d'un jardin, et à vivre dans un environnement moins dense.

Ce sont donc les actions et les pratiques d'acteurs individuels qui modifient en profondeur l'urbain. Par ses pratiques, l'habitant organise son propre espace tout autant qu'il participe des dynamiques de l'urbain. C'est un véritable opérateur spatial.

Apparemment à l'écart du processus de métropolisation, dont l'espace décrit comme fragmenté est la traduction spatiale, il en est l'un des acteurs.

Comment ces choix individuels, qui ne découlent pas d'un projet initial de ville, par leur inscription spatiale, par les agencements spatiaux qu'ils induisent, les modes de vie qui leur sont inhérents, deviennent-ils de véritables aménageurs territoriaux ? Comment participent-ils de et à la métropolisation ? Comment la juxtaposition de décisions singulières, laissant craindre le désordre et souvent appréhendé comme tel, répond à la logique de l'urbain métropolisé, en en étant, bien sûr, une conséquence mais s'inscrivant aussi, concomitamment dans un mouvement de renforcement et de développement de la métropolisation ? Autrement dit comment ces morceaux d'espace la caractériseraient, la feraient vivre et la renforceraient ? Complémentairement aux contraintes financières et aux tensions économiques, quel est le poids des logiques familiales dans ces processus d'urbanisation, notamment pour l'accès au foncier (don, héritage...) ? Quelles sont les logiques patrimoniales, les stratégies résidentielles et les projets de vie à l'œuvre ?

Le diffus : territoire d'activités économiques

De même, la métropolisation n'est abordée, quasiment uniquement, que sous l'angle de la concentration d'activités économiques à forte valeur ajoutée.

Or, les territoires de la ville ordinaire, principalement dans les espaces périurbains, sont les lieux d'installation de nombre d'activités économiques, notamment celles liées à la logistique – enjeu majeur des agglomérations – et celles nécessitant pour leurs implantations des surfaces importantes. Ces activités, moins « nobles » participent pourtant, c'est un truisme, de la productivité et du fonctionnement de l'urbain métropolisé. Ceci dit, comment penser la mixité des fonctions à l'échelle de l'urbain tout entier, et ne plus considérer les espaces supports de ces activités « secondaires » comme un entourage subalterne de la ville centre ? autrement dit, comment s'abstraire du paradigme hiérarchique ?

Ces espaces résidentiels et économiques fruits du processus de métropolisation, participent du fonctionnement métropolitain et établissent des relations les uns avec les autres ou les uns avec d'autres.

Ces espaces ne sont pas de simples juxtapositions à la ville centre, alors, comment s'articulent-ils au territoire ? Dans cette perspective, quelles nouvelles configurations structurelles et formelles sont produites ?

Il ne s'agit pas d'étudier ces espaces et les pratiques qui s'y développent en tant que tels et pour ce qu'ils sont, mais d'analyser comment ils contribuent au fonctionnement de l'urbain dans son ensemble, l'alimentant et le renforçant.

Quelles nouvelles connaissances cette manière d'appréhender l'urbain peut-elle nous apporter ?

L'urbain est la ville résiliente

Renversons le regard. L'urbain, distendu, hétérogène, multipolarisé,... caractéristiques énoncées précédemment, ne serait-il pas la ville qui a déjà connu la résilience ? Les espaces fragmentés qui la composent ne seraient-ils pas l'illustration, la concrétisation d'un stade où la ville d'hier, la ville historique : délimitée, continue, unipolarisée, aurait déjà exprimé sa résilience ? Si l'on considère que la résilience d'un système, d'un groupe c'est, certes, la capacité de ce système, de ce groupe à recouvrer, après avoir connu un événement perturbateur, un fonctionnement normal, autrement dit une capacité à se régénérer, mais aussi, par rapport à l'état initial, une capacité à se transformer, à s'enrichir mettant à profit l'expérience de l'événement ayant conduit à l'altération du fonctionnement initial. « L'expérience » le fortifie. Le système, ou le groupe, est alors prêt à affronter un nouvel événement qui lui permettra de se transformer, de s'enrichir, de se fortifier⁶...

Auparavant, la ville a déjà connu des modifications, des adaptations de son fonctionnement. La révolution industrielle, par exemple, avait forcé la ville à s'adapter envoyant à la périphérie les industries polluantes et voyant naître les banlieues. Mais le schéma de fonctionnement restait le même. Un lien de dépendance entre la ville centre et ses banlieues subsistait. Le schéma centre/périphérie, fondé sur un principe de hiérarchisation des espaces, continuait de fonctionner.

Or, aujourd'hui, face à un impact désorganisateur et destructurant, produit par la mondialisation et le processus qui lui est lié de métropolisation, introduisant lui-même une

⁶ Voir les travaux de Boris Cyrulnik.

rupture majeure dans le fonctionnement urbain, l'espace s'est distendu. Il a perdu son homogénéité et pris une allure disparate. Ces nouvelles caractéristiques ne représenteraient-ils pas plus qu'une forme d'adaptabilité, un véritable caractère résilient ? Les modes de vie qui s'y déploient étant à la fois résultante et moteur de ce phénomène d'adaptation, contribuant à en renforcer le processus.

Autrement dit, ces espaces, que l'on peut qualifier d'ordinaires, ne seraient-ils pas intrinsèquement résilients ?

Ils ne seraient alors pas, comme présentés habituellement, les espaces les plus vulnérables. Ils seraient déjà les espaces adaptés.

Ces morceaux d'espaces que nous voulons analyser, tels qu'ils se donnent à voir aujourd'hui, ne seraient alors pas qu'une simple adaptation à la mondialisation, mais les lieux où s'observeraient des pratiques sociales et spatiales innovantes.

L'urbain, par l'entremise de sa ville ordinaire et de ses espaces en marge, s'est réinventé. Il y a non pas un retour vers un état initial mais une projection vers l'avenir. De nouvelles formes de relations et d'espaces sociaux, d'occupation du territoire sont proposées.

Qu'est-ce que cet urbain réinventé à partir de la ville ordinaire ?

De nouveaux agencements sociaux et spatiaux

La ville ordinaire contemporaine a apparemment brisé les logiques anciennes de fabrication et de fonctionnement de la ville historique, sans pour autant rendre lisible et intelligible, à l'échelle de l'urbain dans son ensemble, une cohérence. Le paysage produit donne une impression de désordre, d'anomie. Or, ce n'est pas du désordre mais un nouvel ordre qui s'établit, né des processus conjoints de mondialisation et de métropolisation et qu'on ne sait encore ni catégoriser, ni penser. Comment décrypter cette cohérence ? Quel est le nouvel espace-temps qui s'y construit ? Quels sont les articulations, les interdépendances, les systèmes de relation qui se nouent entre les différents territoires ? Comment la connexité, et non plus la proximité, devient une notion centrale dans la définition de l'urbain ? Comment alors prendre en compte les réalités mobiles (déplacements, télécommunications, internet,...) ? Quelle nouvelle urbanité s'y définit ?

Alors que l'économie territoriale attribue des externalités positives aux espaces urbains centraux et aux pôles de recherche, les espaces ordinaires ne peuvent-ils, eux aussi, être considérés comme leviers des transformations et, s'ils sont fruits de la métropolisation, ne peuvent-ils également en constituer l'un des moteurs, en tant que lieux d'innovation sociale, d'originalité des arrangements spatiaux...

De quelle manière pouvons-nous les penser ? Quelles recompositions fonctionnelle et sociale des espaces urbains cela induit-il ?

Comment intégrer, dans la pensée sur l'urbain, ces espaces dans l'urbain ? Comment ces espaces s'approprient *l'urbain* pour s'inventer ? Comment sont-ils et deviennent-ils constitutifs des dynamiques urbaines ?

Par leur trajectoire, leur mode d'occupation de l'espace, les activités qu'ils y déploient, les habitants des quartiers tremplins ou en transition, les résidents du diffus sont autant d'acteurs et de lieux qui concourent à la métropolisation et à la constitution de l'urbain.

Celui-ci peut être vécu de manière différenciée permettant de développer selon les groupes sociaux des liens forts ou des liens faibles. Cette différenciation sociale s'accompagne d'une différenciation territoriale nécessaire à son fonctionnement. Le local ne s'oppose pas au

global, mais en tous lieux le global investit le local. L'urbanisation par fragments produit des espaces morphologiquement autonomes mais fonctionnellement interdépendants. Cet urbain contemporain, métropolisé, vit par ses oppositions, ses temporalités différenciées.

Marie-Flore Mattei

Bibliographie

- ASCHER François, *Métapolis ou l'avenir des villes*, Odile Jacob, 2010.
- ASCHER François, *Les nouveaux compromis urbains. Lexique de la ville plurielle*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2008.
- BEGOUT Bruce, *Suburbia*, Éditions inculte, 2013.
- BOURDIN Alain, *L'urbanisme d'après crise*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2010.
- CYRULNIK Boris, SERON Claude (dir.), *La Résilience ou Comment renaître de sa souffrance*, éd. Fabert, coll. « Penser le monde de l'enfant », Paris, 2004.
- CATTAN Nadine, « Les portes d'entrée de la France et les systèmes territoriaux des flux », *Territoires 2040*, Des systèmes spatiaux en perspective, n° 3, Datar, 2011.
- FOL Sylvie, *La mobilité des pauvres*, Belin, 2009.
- KOOLHAAS Rem, *Junkspace. Repenser radicalement l'espace urbain*, Manuels Payot, 2010.
- LUSSAULT Michel, *L'avènement du monde. Essai sur l'habitation humaine de la Terre*, Seuil, coll. La couleur des idées, 2013.
- LUSSAULT Michel, *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Seuil, 2007.
- MANGIN David, *La ville franchisée. Formes et structures de la ville contemporaine*, Éditions de la Villette, 2004.
- MARTIN Nicolas, SPIRE Antoine, VINCENT François, CYRULNIK Boris, *La Résilience. Entretien avec Boris Cyrulnik*, Le Bord de l'eau éditions, coll. « Nouveaux Classiques », Lormont, France, 2009.
- MAY Nicole, LANDRIEU Josée, SPECTOR Thérèse, VELTZ Pierre, (dir.), *La ville éclatée*, Ed. de l'Aube, 1997.
- ROSEAU Nathalie, *Aerocity. Quand l'avion fait la ville*, Marseille, Parenthèses, 2012.
- Sassen Saskia, *La ville globale. New York, Londres, Tokyo, Descartes et Cie*, coll. « Urbanités », 1996.
- SAUNDERS Doug, *Du village à la ville. Comment les migrants changent le monde*, Seuil, 2012.
- VELTZ Pierre, *Mondialisation, villes et territoires : une économie d'archipel*, PUF, 1996 (nouvelle édition en poche, réactualisée, avril 2005).
- VIARD Jean, *Nouveau portrait de la France. La société des modes de vie*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2012.
- Ainsi que l'ensemble des travaux de la Datar issus des réflexions menées dans le cadre de *Territoires 2040. Aménager le changement*.

Modalités et champ de la consultation

Le champ de la consultation et la nature des propositions

Cette consultation est une consultation de recherche. Elle s'adresse à des équipes de recherche quel que soit leur statut.

Partant de l'état des connaissances actuelles, il s'agira sur une base problématique claire, de proposer des hypothèses à tester et de justifier la méthodologie retenue.

Les projets devront proposer de nouveaux développements qui seront à même d'aller au-delà de ce qui a déjà fait l'objet d'investigations. Le rappel des travaux menés antérieurement et l'articulation avec ceux-ci devront être présentés en introduction des projets proposés.

Sont attendues des propositions qui manifestent une capacité à faire évoluer le programme de recherche des équipes qui soumissionnent, par rapport à leur problématique antérieure. Il ne s'agit pas, en effet, de corriger à la marge des travaux existant et portant sur l'une ou l'autre de ces thématiques, mais bien de re-questionner les recherches, d'engager de nouvelles pistes de travail.

Les propositions peuvent, en fonction de la question de recherche retenue, être d'ordre conceptuel, méthodologique, relever de travaux de terrains.

Les modalités de la consultation et les critères de sélection

Il s'agit d'une perspective de moyen terme, qui justifie un soutien adapté. C'est pourquoi les équipes peuvent inscrire leur programmation dans différentes temporalités selon l'ampleur du projet présenté : soit une durée de 24 mois maximum.

Chacune des recherches retenues, une fois achevée, donnera lieu à la rédaction d'un rapport final rédigé en français. Toutes les équipes doivent rédiger une synthèse de trois pages, en français et en anglais, destinée à une diffusion large. Les rapports intermédiaires seront envoyés en version électronique.

Les documents finaux seront à fournir sous format papier, sous forme électronique. **Trois** CD devront également être joints.

Le jury de sélection regroupant des scientifiques et des acteurs institutionnels évaluera les propositions sur la base des critères suivants :

- * la pertinence, le caractère novateur et la qualité de la proposition au regard des questions posées dans la consultation ;
- * la qualité scientifique et technique et la rigueur de la méthode proposée ;
- * l'adéquation des moyens humains et financiers aux objectifs (1 ou 2 phases de travail) ;
- * les résultats escomptés.

Les équipes seront informées individuellement des résultats de la consultation.

Le pilotage et la valorisation

Des séminaires de suivi et d'échanges seront organisés afin de coordonner les différentes recherches, de mettre en relation les équipes et de discuter leurs méthodes et leurs travaux.

Le PUCA proposera différents modes de valorisation et de mise en débat de ces recherches.

Les équipes retenues s'engagent à participer à toutes ces réunions (trois ou quatre rencontres envisagées) qui se tiendront en général à Paris (prévoir le financement dans le budget).

La participation à ces rencontres revêt une importance particulière.

Les modalités de réponse

Les propositions de recherche doivent être présentées selon le modèle décrit en annexe 1 et adressées sur document papier en recto-verso, en 6 exemplaires, plus 1 exemplaire en version électronique.

La date limite d'envoi des dossiers est fixée au jeudi 25 novembre 2013 12 h (par envoi électronique et par courrier postal, le cachet de la poste faisant foi).

Ils seront adressés en version électronique à l'attention de Marie-Flore Mattei
marie-flore.mattei@developpement-durable.gouv.fr

Et sur support papier à

Marie-Flore Mattei
Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'énergie
Plan urbanisme construction architecture
Grande Arche de la Défense – Paroi Sud
92055 La Défense Cedex 04

Annexe 1

Modèle de présentation d'une proposition de recherche
--

Trois documents doivent être fournis

1. *Récapitulatif de la proposition* (sur papier à en-tête du pétitionnaire)

Titre de la proposition

Responsable de l'équipe scientifique (chercheurs, organismes) en France et dans d'autres pays européens

Composition de l'équipe scientifique (chercheurs, organismes, adresse, téléphone, télécopie, mél)

Articulation avec d'autres programmes de recherche nationaux ou étrangers :

Collaboration avec des équipes étrangères

Budget prévisionnel total (TTC), sans arrondir

Participation demandée (s'il s'agit d'une subvention) (TTC) Organisme(s) cofinanceur(s), s'il y a lieu
Organisme gestionnaire des crédits

Durée (24 mois maximum)

Résumé de la proposition : préciser la problématique les objectifs, les méthodes et les résultats attendus

2. *Descriptif de la proposition* (12 pages maximum)

Exposé de la proposition

Question(s) de recherche traitée(s), hypothèse(s) et résultats attendus

Justification du projet au regard de la consultation

Méthodologie et principales étapes de la recherche (calendrier à fournir)

Références bibliographiques essentielles sur la question traitée

Références bibliographiques des membres de l'équipe.

Équipe(s) mobilisée(s)

Composition, temps affecté à la recherche et responsabilité de chaque membre de l'équipe et de chaque partenaire (joindre un CV résumé en 1 page maximum des principaux membres ainsi qu'une présentation synthétique du laboratoire coordonnateur de la recherche)

Participation effective ou prévue à d'autres programmes de recherche nationaux et/ou étrangers (sur ces mêmes thèmes)

Budget prévisionnel détaillé e(et justification des demandes financières)

3. Fiche de renseignements administratifs

Référence de la consultation de recherche : « Du périurbain à l'urbain »

Intitulé du projet :

Désignation de l'organisme contractant :

Raison sociale ou dénomination sociale

Adresse complète postale et électronique, numéro de téléphone et de télécopie

Forme juridique et n° SIRET, Statuts

Prénom, nom, fonction de ou des personnes ayant qualité pour engager l'organisme en matière de contrat.

Désignation de la personne responsable scientifique du projet : Prénom et nom, titre et fonctions

Organisme, laboratoire

Adresse complète postale et électronique,

Numéros de téléphone et de télécopie

Coût prévisionnel des travaux : montant HT, TVA et TTC sans arrondir :

Montant du financement demandé TTC :

Durée de la recherche en mois :

Annexe 2

Modèle de présentation d'un devis

Afin de faciliter les démarches d'engagement des projets retenus par le jury nous vous remercions de préparer les éléments nécessaires à chaque dossier : RIB, Kbis ou n° URSSAF, et copie des statuts de l'organisme, et de rédiger le devis selon le modèle ci-dessous

Papier à en-tête avec date d'établissement du devis

Titre du projet de recherche
Nom du responsable scientifique

Devis estimatif de l'opération

1 – Salaires, charges sociales inclus

(taux horaire ou mensuel (en euros) x nombre d'heures ou de mois)

2 – Vacances, charges sociale inclus

(qualification : taux horaire (en euros) x nombre d'heures)

3 – Missions – lieux et nombre

(préciser le type de mission : séminaires, entretiens...)

4 – Fournitures, reprographie...

5 – Frais de gestion (%)

TOTAL HT TVA
19,6%
TOTAL TTC

Le présent devis est conforme à la comptabilité de mon établissement

Nom et qualité du signataire